



Charte du pilote

En tant que pilote du Vélo Trial Moron, je m'engage à :

- Respecter les terrains de trial lors des entraînements.
- Participer aux entraînements régulièrement.
- Venir aux entraînements avec un vélo fonctionnel, un casque (obligatoire), des protège-tibias et une dorsale (recommandés).
- Etre présent sur le lieu de l'entraînement au moins 5 minutes avant le début de l'entraînement afin d'intégrer mon groupe.
- Suivre les instructions de l'entraîneur, participer aux entraînements avec bonne humeur et respect.
- Rester dans le groupe auquel je suis affilié pour toute la durée de l'entraînement (si je veux changer de groupe, je le signale avant le début de l'entraînement et je demande l'accord à l'entraîneur).
- Participer à l'assemblée générale.
- Participer ou collaborer à la course annuelle de la Swiss Cup organisé par notre club du Vélo Trial Moron.

Signé librement et volontairement le _____ à _____

Nom et prénom du pilote : _____

Signature du pilote : _____